

Etudier en Hainaut!



Ecole partenaire du Pôle territorial de Charleroi
Métropole zone 10



SITE WEB



FACEBOOK

NOUS CONTACTER

-  **CAR - Centre Arthur Regniers**
Rue Baronne E. Drory Van den Eynde, 2
6543 Bienne-lez-Happart, Belgium
-  0032 (0)71 55 20 00
-  car@hainaut.be
-  <https://actionsociale.hainaut.be/impcar>
-  imparthurregniers



Etudier en Hainaut!

ECOLE SECONDAIRE

CENTRE ARTHUR REGNIERS

ECOLE SECONDAIRE CENTRE ARTHUR REGNIERS

L'école secondaire du Centre Arthur Regniers est l'une des 12 écoles provinciales d'enseignement spécialisé du Hainaut.

Subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, un enseignement secondaire spécialisé mixte de type 4 y est organisé. L'école compte environ 80 élèves de 13 à 21 ans.

Elle est située dans un cadre champêtre, sur le site de l'institut médico-pédagogique Arthur Regniers. Cet IMP propose également sur le même site un centre de réadaptation fonctionnelle avec possibilité d'hébergement ; un service de transition école-vie adulte ; un service adapté d'accompagnement pour jeunes en âge scolaire mais aussi des services d'accueil de jour, de logements supervisés et résidentiels (de nuit) pour adultes.

TYPE D'ENSEIGNEMENT

L'école secondaire propose un enseignement secondaire spécialisé mixte de type 4, adapté aux 80 élèves présentant des déficiences physiques.

L'école propose un enseignement secondaire spécialisé de forme 1, de forme 2 et de forme 4 aux élèves de 13 à 21 ans.



FORMES ET ORGANISATIONS

FORME 1

Elle vise une formation sociale rendant possible l'insertion en milieu de vie protégé au travers d'activités occupationnelles.

FORME 2

Elle vise à donner une formation générale et professionnelle pour rendre possible l'insertion en milieu de vie et/ou travail protégé.

En forme 2 :

Nous organisons des classes de maximum 6 élèves stables durant toute la scolarité du jeune.

Nous pratiquons la pédagogie par projet, assurée par 2 professeurs principaux.

Des ateliers pluridisciplinaires (communication gestuelle, bien être, mathématiques, français) sont également proposés.

Ils sont encadrés par des professeurs de cours artistiques, de pratiques professionnelles ou encore, des membres du service paramédical.

La forme 2 est scindée en 2 phases successives :

- > **Phase 1** : Prépondérance des activités scolaires, d'éveil, de communication et de créativité. Insertion dans des ateliers d'autodétermination pour permettre aux élèves de poser leurs propres choix et d'exprimer leurs besoins.



Etudier en Hainaut!

- > **Phase 2** : au-delà des cours de la phase 1, des cours de sensibilisation aux techniques professionnelles complètent le cursus.

La finalité de cette phase est l'intégration dans des classes centrées sur des activités en ateliers (cuisine, artisanat, couture, horticulture, menuiserie, ...) ou dans la classe en autonomie.

Des stages vers différentes structures de travail ou d'occupations valorisantes y sont organisés ainsi que les apprentissages nécessaires pour mener une vie d'adulte la plus autonome possible.

FORME 4

Elle correspond à l'enseignement secondaire ordinaire avec un encadrement différent, une méthodologie adaptée et des outils spécifiques.

La forme 4 est subdivisée en degrés :

- > **1^{er} degré : différencié (1D-2D)** : vise prioritairement à conduire les élèves à la maîtrise des compétences acquises entre la 3^e et la 6^e année primaire.
 - **1^{er} degré : formation commune**

La réforme du 1^{er} degré prévoit l'organisation d'une année complémentaire (2S), au terme de la deuxième année commune (2C), au bénéfice des élèves qui éprouvent des difficultés à atteindre les compétences visées à la fin de la troisième étape du continuum pédagogique.

- > **2^{ème} degré professionnel : travaux de bureau**
- > **2^{ème} degré technique : économie gestion**
- > **Le troisième degré est organisé en enseignement intégré avec la collaboration d'autres établissements :**
 - > L'Institut Jean Jaurès – Charleroi,
 - > L'IND Fleurus,
 - > La Garenne Charleroi,
 - > Ect.